CONSEIL EN AGROEQUIPEMENT Sous-épreuve U41

Durée: 2h 00 Coefficient: 2

Aucun document autorisé

Documents remis aux candidats:

Texte de l'épreuve DOCUMENTS A et B

Document réponse DOCUMENT REPONSE

Caractéristiques du tracteur DOCUMENTS 1 et 2

Caractéristiques des matériels de travail du sol entre les ceps

DOCUMENTS 3 à 7

NOTE IMPORTANTE:

Dès que le sujet de l'épreuve vous est remis, assurez-vous qu'il est complet en vérifiant le nombre de pages en votre possession.